

PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE



LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un lieu d'accueil et d'écoute
pour favoriser la réussite
éducative des enfants et des
adolescents.



POUR QUI ?

Les 2 - 16 ans : tous les enfants et adolescents qui ont
besoin d'un soutien dans le cadre de leur vie quotidienne
(école, collège, famille, santé, ...).



OBJECTIF

Donner toutes les chances aux enfants et adolescents de
réussir en unissant les compétences de tous les acteurs.

PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

2 rue Victor Hugo
14460 Colombelles
pre@colombelles.fr
02 31 52 23 92
www.colombelles.fr



Un service de la Ville de Colombelles



MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RÉSULTATS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



COMMENT ?

- En mettant en place un parcours personnalisé adapté aux besoins de chaque enfant
- En associant les parents au projet de leur enfant
- En travaillant avec une équipe pluridisciplinaire en respectant les règles de confidentialité

Les parents sont au cœur du dispositif. L'accord des parents est indispensable pour que l'enfant bénéficie du PRE.



LES ÉTAPES D'UN ACCOMPAGNEMENT AVEC LE PRE

Voici comment se déroule la mise en place du Programme de réussite éducative pour votre enfant :

- Un professionnel vous a proposé d'orienter votre enfant vers le PRE
- Un parent vous a parlé de ce dispositif
- Vous pouvez aussi contacter directement l'équipe du PRE ou vous adresser à l'enseignant(e) de votre enfant ou au directeur(trice) de l'école.

1

UNE RENCONTRE

La famille rencontre l'équipe du PRE. Avec son accord, la situation de l'enfant est étudiée en équipe pluridisciplinaire.

2

LE PROJET

Le PRE travaille en équipe pour proposer un projet personnalisé à l'enfant.

3

LES ACTIONS

Avec votre accord, les actions proposées sont mises en place. L'équipe du PRE assure un suivi régulier avec l'enfant. Les actions menées peuvent concerner les domaines suivants :



SCOLARITÉ



SANTÉ



PARENTALITÉ



OUVERTURE
VERS L'EXTÉRIEUR

accès au sport,
à la culture et aux loisirs